

Informations de base	
2014/2863(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Montant monétaire minimal de l'assurance en responsabilité civile professionnelle ou de la garantie équivalente par laquelle les intermédiaires de crédit sont tenus d'être couverts Complétant 2011/0062(COD) Subject 2.50.04 Banques et crédit	